



Syndic et Gérance d'Immeubles - Transactions Immobilières
91 Grande Rue - 25000 BESANÇON - ☎ 03 81 81 46 07
e-mail : agence-barthelet@orange.fr - site : bartheletimmobilier.fr

L'agence BARTHELET est à votre service depuis à votre service depuis 1969

RCS BESANCON 379 504 988

Honoraires de transactions maximaux à charge principalement du vendeur et occasionnellement à charge acquéreur

De 0 à 12 000 € : 1000 € TTC
De 12001 à 29999 € : 3000 € TTC
De 30000 à 40999 € : 4000 € TTC
De 41000 à 55999 € : 5000 € TTC
De 56000 à 62999 € : 6000 € TTC
De 63000 à 75999 € : 7000 € TTC
De 76000 à 89999 € : 8000 € TTC
De 90000 à 110999 € : 9000 € TTC
De 110000 à 130999 € : 10000 € TTC
De 131000 à 180000 € : 11000 € TTC
Plus de 180000 € : 7% TTC du prix de vente TTC

Avis de valeur d'un bien : 200 € TTC

Ce service est déduit des honoraires en cas de signature d'un mandat (simple ou exclusif)

Honoraires de gérance

Règlement au trimestre : 7% HT soit 8,40 % TTC
Règlement au mois : 8% HT soit 9,60% TTC
Ces montants sont calculés sur le montant du loyer **hors charges**

L'aide à la déclaration des revenus fonciers est inclus dans le montant des honoraires

Commissions et frais de location à la charge du locataire

Bail d'habitation meublée/non meublée – Baux commerciaux et professionnels

De 0 à 30 m² : 11€ TTC/m² dont 3€ TTC/m² pour l'état des lieux
De 31 à 90 m² : 7€ TTC/m² dont 2€ TTC/m² pour l'état des lieux
Au-delà de 90 m² : 5€ TTC/m² dont 2€ TTC/m² pour l'état des lieux

Parking/garage : 30 € TTC

Toutes les visites sont accompagnées et gratuites

Les honoraires ne sont dus qu'à la signature du bail et après l'état des lieux

Avenant au bail : 200 € TTC



Syndic et Gérance d'Immeubles - Transactions Immobilières
91 Grande Rue - 25000 BESANÇON - ☎ 03 81 81 46 07
e-mail : agence-barthelet@orange.fr - site : bartheletimmobilier.fr

Commissions et frais de location à la charge du bailleur

Bail d'habitation meublée/non meublée – Baux commerciaux et professionnels

De 0 à 30 m² : 11€ TTC/m² dont 3€ TTC/m² pour l'état des lieux

De 31 à 90 m² : 7€ TTC/m² dont 2€ TTC/m² pour l'état des lieux

Au-delà de 90 m² : 5€ TTC/m² dont 2€ TTC/m² pour l'état des lieux

Parking/garage : 30 € TTC

Toutes les visites sont accompagnées et gratuites

Les honoraires ne sont dus qu'à la signature du bail et après l'état des lieux

Délivrer un congé au locataire : 60 € TTC

Suivi des travaux de rénovation d'appartement : au-delà de 2.000,00 € HT : 3% TTC du montant des travaux – actuellement non stipulé dans le mandat

Honoraires de syndic

Honoraires minimum : 1.500,00 € TTC

Entre 80€ et 150€ par lot selon la complexité de la copropriété

Etat daté : 360 € TTC

Carte professionnelle CPI 2501 2016 000 003 459 délivrée par la CCI DU DOUBS le 01.01.2025

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès du Cabinet AXA 3 place de Montrapon
25000 BESANCON

Garantie financière Gestion Immobilière délivrée par le CIC EST 31 rue Jean Wenger Valentin 67000
STRASBOURG : Montant 110 000 €

Garantie financière Syndic délivrée par le CIC EST 31 rue Jean Wenger Valentin 67000 STRASBOURG :
Montant 110 000 €